

Document d'accompagnement

à destination des agents contractuels LC

Année 2008/2009



M.A.Salini CPC LCC Ajaccio I

SOMMAIRE

- **Avant-propos** **p. 3**

- **de l'enseignement de la langue** **Objectifs généraux
p. 4**

- **Indications pédagogiques** **p. 5**

- **L'évaluation** **p. 8**

- **La préparation d'une séance et/ou d'une séquence
(ensemble de plusieurs séances)** **p.9**

- **Conseils pour la mise en œuvre d'une séance** **p.11**

- **Annexes** **p.13**

Avant-propos

Ce document se propose de vous rappeler les objectifs essentiels de votre mission et de vous donner quelques indications et conseils pour mener à bien votre tâche. Ceci afin de vous aider à réfléchir sur l'acte d'enseigner une langue dont la survie nous tient tous à cœur. Ayez toujours à l'esprit que cela ne se fera pas sans un engagement sans réserve de votre part, sans une rigueur dans le travail à toute épreuve, sans un désir réel d'apprendre et d'enseigner.

Sachez que l'enseignant de la classe où vous intervenez et vous même devez avoir une concertation régulière afin de favoriser l'harmonisation et la complémentarité de vos apports respectifs.

Le maître de la classe, (même si celui-ci n'est pas corsophone, il n'en est pas moins un pédagogue) est présent dans la classe et assure ainsi un suivi étroit de ses élèves. C'est lui qui conçoit des progressions de séances et fixe les objectifs et contenus. La préparation des séances fait en revanche partie de votre travail personnel.

(cf. BO N° 39 du 25 Octobre 2001 : « Afin que la cohérence des apprentissages soit assurée, l'enseignant responsable de la classe assure la coordination de son action avec celle de l'intervenant pour l'enseignement des langues, et donc de l'organisation et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités »)

Remarque : L'évaluation de votre travail et les rapports de visites que les conseillères pédagogiques feront tiendront bien sûr compte de votre connaissance du présent document et surtout de l'application que vous en ferez.

Objectifs généraux de l'enseignement de la langue

- développer la capacité de compréhension et de production des élèves , *essentiellement dans le registre de la langue orale.*
- entraîner les élèves à écouter, percevoir, reconnaître, reproduire et produire les rythmes, sonorités, schémas intonatifs de la langue.
- amener les élèves à s'approprier, dans l'intention de s'exprimer, un lexique et des fonctions langagières de base *présentés dans des situations de communication simples, variées, motivantes, ayant du sens pour eux.*
(Lexique et fonctions langagières sont précisés dans le BO hors série n°9 du 27 septembre 2007.)
- favoriser une première prise de conscience du fonctionnement de la langue .

Indications pédagogiques

L'enseignement de la langue corse est comme tous les autres *centré sur l'élève*.
Le rôle de l'intervenant consiste, avec l'aide de l'enseignant, à :

- organiser une progression raisonnée en n'hésitant pas à *conforter les acquisitions antérieures par des reprises et par des synthèses régulières*, dans des mises en situation diverses.
- rechercher l'efficacité et la rigueur *en préservant les approches ludiques* les plus aptes à générer le plaisir de découvrir et d'apprendre à communiquer.
- *susciter la participation active des élèves et favoriser les interactions* .
- faire prendre conscience aux élèves de leurs progrès et des améliorations souhaitables.
- dédramatiser les erreurs et les exploiter de manière positive.
- veiller à *rendre les élèves attentifs* aux intentions de celui qui parle et au contenu des messages.

La langue est présentée en situation (consignes, chansons, comptines, courts dialogues, saynètes, contes courts récits, jeux...).

Afin que l'élève puisse construire du sens sans que le recours à la langue française ne soit trop fréquent, il est conseillé d'avoir recours à *la gestuelle, aux mimiques, à des objets ou à des images* pour aborder certaines notions ou fonctions langagières.

L'intervenant associera en permanence, à travers *une gamme la plus large possible d'activités* (orales, manuelles, corporelles, écrites), le dire et le faire, le langage et l'action.

Au cours de ces activités, l'élève peut être amené à utiliser les différents modes de perception sensorielle (auditif, visuel, tactile, voire pourquoi pas olfactif, gustatif) ou esthétique.

Les *supports* seront eux aussi *les plus variés possible* : images, affiches, reproductions d'œuvres d'art, albums, jeux de cartes, photographies,

diapositives, magazines, objets à manipuler, enregistrements audio ou video etc...

Chaque séquence sera rythmée par une distribution équilibrée des tâches et une gestion des activités faisant ***alterner découverte/ reprise/ réemploi/ tentatives d'expression personnelle.***

D'autre part, l'intervenant veillera à ***diversifier l'organisation pédagogique*** : travail collectif, par deux, individuel .

Une priorité : la communication orale

L'une des conditions d'un apprentissage réussi est la ***qualité de l'écoute, sur laquelle reposent non seulement la compréhension mais aussi la qualité de l'expression.***

Il s'agit donc, dans le cadre de situations motivantes:

- d'offrir de bons modèles
- d'entraîner les enfants à ***affiner l'écoute***
- de les entraîner à comprendre ou, au moins (suivant le niveau de la classe), à reconnaître les informations essentielles du message
- de les entraîner à ***reproduire avec exactitude la prononciation*** : accentuation et rythme, schéma intonatif, phonèmes
- d'***insister*** davantage ***sur la répétition individuelle*** afin de corriger plus efficacement les erreurs de prononciation (ne pas abuser des répétitions collectives).
- de susciter la prise de parole et l'accompagner de consignes, de gestes, de relances, d'incitations diverses
- de ***favoriser*** l'interpellation, ***le dialogue entre élèves*** (ne pas mettre en place des situations de communication seulement intervenant/élèves)

La place de l'écrit :

La priorité étant donnée à la langue orale, le recours à la langue écrite doit respecter **trois conditions** :

- ***rester limité et surtout être justifié***
- ***n'intervenir qu'après une présentation orale et une prononciation exacte bien installée des éléments concernés***
- ***faire l'objet d'une correction systématique*** (il serait inconcevable

de laisser les élèves faire chez eux ou en classe un travail de relecture ou de mémorisation à partir d'un texte ou d'une liste de mots criblés de fautes !)

Les chansons, comptines, poèmes doivent donc être ***présentés oralement d'abord***. Ils sont en suite **mémorisés en classe** avec l'aide de l'intervenant Ils peuvent ***seulement dans un deuxième temps*** faire l'objet d'une trace écrite (texte photocopié et collé dans le classeur ou le cahier en cycle I et et début de cycle II, texte ***bref*** copié par l'élève en fin de cycle II et en cycle III).

Un mot, une expression, une très courte phrase peuvent compléter (au CP , au CE1 et au Cycle III) un dessin, un schéma, une photographie, des images séquentielles, une chanson...

A partir d'écrits brefs (panneaux, pancartes, slogans, publicités, cartes de vœux, courts énoncés...), l'intervenant peut utiliser la trace écrite aux cycles II et III pour faciliter la segmentation de la phrase et commencer à mettre en évidence les rapports phonies/ graphies (sons/ lettres) spécifiques à la langue corse.

L'évaluation

Comme pour tous les enseignements, *l'évaluation est partie intégrante du projet de travail*.

Elle permet de valoriser les acquis, d'identifier les progrès réalisés, de repérer les lacunes et les difficultés.

Il est bien sûr nécessaire de tenir compte du fait que les élèves peuvent être de niveaux variés compte tenu de leur scolarité antérieure, des temps d'initiation ou d'apprentissage dont ils auront bénéficié.

Au delà de l'appropriation des notions visées par les référentiels, l'intervenant attachera *une attention toute particulière à l'évaluation de la prononciation* : accentuation et intonation correctes, justesse des phonèmes.

L'évaluation en cours d'apprentissage permet à l'intervenant de réguler sa démarche par l'observation des élèves.

L'évaluation bilan permet de faire le point sur les apprentissages.

Il s'agit en fin de séance, de séquence ou de période de proposer une activité pour évaluer le degré de maîtrise de la langue par les élèves en fonction des connaissances et des compétences attendues.

Cette évaluation se fera selon le cas, sur une fiche qui sera ensuite collée sur le cahier ou par le biais d'une activité physique ou dans le cadre d'une interaction orale.

Il importe de veiller à la cohérence de l'évaluation mise en œuvre : évaluer ce qui a été effectivement enseigné, évaluer à l'oral et non à l'écrit ce qui a été appris à l'oral.

Si l'objectif n'est pas atteint, il faut essayer de trouver pourquoi, afin de pouvoir ensuite y remédier :

- les prérequis indispensables n'étaient peut-être pas maîtrisés
- les indices proposés pour faciliter la découverte du sens des éléments nouveaux n'étaient peut-être pas assez parlants et la phase de présentation n'a pas joué son rôle
- la démarche a pu manquer de progression
- les activités proposées n'étaient pas réellement pertinentes
- certaines consignes n'étaient pas assez claires...

La préparation d'une séance et/ou d'une séquence (ensemble de plusieurs séances)

Toute activité avec les enfants doit faire l'objet d'une préparation écrite sérieuse. *En aucun cas, on ne doit laisser l'improvisation remplacer un travail pensé, réfléchi, structuré.* Ce n'est qu'à ce prix que l'on répondra avec efficacité aux besoins des élèves et que l'on pourra mettre en place un apprentissage cohérent de la langue.

Comment ?

- 1- Déterminer les **objectifs et les compétences langagières visés**.
- 2- Les énoncer et les rédiger en termes de comportements observables et mesurables et non comme le thème ou le titre de la séance. (ex : « amener les élèves à s'approprier le lexique des couleurs » et non : « Les couleurs » !)
- 3- Lister les **termes lexicaux et les structures syntaxiques** que les élèves devront connaître à la fin de la séance. (Eviter d'être trop ambitieux : une surcharge lexicale ou des formes grammaticales inadaptées au niveau des enfants démotivent la classe et ne permettent pas d'atteindre les objectifs visés.)
- 4- Prévoir la **durée** globale de chaque séance ainsi que celle de ses différentes phases. L'erreur commise souvent consiste à prévoir des activités trop longues au cours desquelles les enfants s'ennuient et qui peuvent donc induire des problèmes de comportement difficiles ensuite à résoudre.
Une mauvaise gestion du temps nuit donc aux apprentissages.
- 5- Prévoir le **matériel et les supports** nécessaires pour le déroulement de chaque activité. En effet, on évite ainsi une perte de temps (à aller demander par exemple dans la classe voisine le lecteur CD ou à envoyer un élève faire des photocopies pendant que les autres attendent plus ou moins patiemment !) et des perturbations inutiles.
- 6- Charpenter la séance suivant le schéma chronologique suivant :
 - **Rappels** (on vérifie que les notions de la séance précédente sont acquises. Si elles ne le sont pas par au moins environ 60% des élèves, il faudra y revenir).

- **Découverte** des notions nouvelles (toute notion nouvelle sera travaillée, manipulée en relation avec les acquis : les enfants s'approprient une notion nouvelle en s'appuyant sur du connu ; ceci a également l'intérêt de leur faire prendre conscience de l'utilité de ce qu'ils ont appris)
 - **Structuration** (par des exercices oraux, des phases de répétition, de réemploi, de production ...).
 - **Renforcement** (utilisation des notions à acquérir dans une autre activité, un autre contexte).
 - **Evaluation** (qui peut prendre la forme d'un exercice oral ou écrit)
- 7- Envisager **les modalités d'organisation** pratique de la séance : travail collectif ? individuel ? par deux ? place des élèves ? de l'intervenant ? rôle du tableau ?...
- Une séance peut vite « tourner à la catastrophe » (notamment en maternelle si les aspects les plus concrets de la mise en place n'ont pas été prévus à l'avance.)
- 8- Rédiger **les consignes** qui vont servir à lancer les activités. (Cela permet d'être plus efficace au cours de la mise en œuvre, d'adapter son langage aux compétences des enfants, de déceler des ambiguïtés...)

Conseils pour la mise en œuvre d'une séance

- Ne pas lancer une activité avant que les conditions « communicationnelles » requises par l'écoute et la compréhension ne soient réunies.
- Développer *une atmosphère sereine* (relation intervenant/élèves, élèves / élèves) faite de respect mutuel.
- *Ne pas hésiter à interrompre une séance* pour ramener le calme si besoin est ou si les enfants donnent des signes manifestes de désintérêt ou de lassitude collectifs.
- Songer en permanence à *maintenir l'attention ou l'intérêt des enfants* :
 - occuper l'espace, ne pas rester uniquement au voisinage du tableau ou du bureau (position centrale à privilégier uniquement dans les moments d'initialisation des activités ou de structuration et synthèse ; dans les autres phases se déplacer calmement, rester en retrait, s'occuper plus particulièrement d'un groupe ou d'un enfant).
 - varier les supports, les activités, le volume et les intonations de la voix (un message monotone et monocorde provoque inmanquablement une lassitude qui peut s'exprimer par de la somnolence ou des signes d'agitation multiples).
 - prévoir toujours des activités supplémentaires que l'on peut mettre en place de manière un peu improvisée, récurrentes ou ritualisées (notamment en maternelle) afin de pallier un problème imprévu (manque de motivation des élèves, activité trop ambitieuse, matériel non disponible...)
- Parler utilement, choisir de se taire pour laisser les enfants s'exprimer.
- Penser à *solliciter les enfants timides ou passifs*. (On a tendance trop souvent à ne s'intéresser et à n'interroger que ceux qui lèvent volontiers le doigt ou qui veulent parler avant les autres).
- *Faire respecter* avec l'aide de l'enseignant *le règlement de la classe et les règles de communication* les plus élémentaires (ex : on lève le doigt pour

demander la parole , on attend que l'adulte qui mène la classe désigne l'élève qui va parler, on écoute en se taisant celui qui parle, etc...).

- Penser à *soigner son écriture au tableau ou sur des documents photocopiés*. En effet, un texte mal copié peut induire des erreurs de prononciation ou des confusions de sens.

ANNEXES

- 1- Organisation fonctionnelle d'une école maternelle
- 2- Organisation fonctionnelle d'une école élémentaire
- 3- Organisation fonctionnelle d'une école primaire
- 4- Fiche type vierge de préparation de séance
- 5- Dix conseils pour apprendre des comptines, des poèmes ou des petits dialogues
- 6- Listes des écoles par circonscription

Dix conseils pour apprendre des comptines , des poèmes ou de petits dialogues

- 1- Présenter la comptine, le poème ou le dialogue soi-même plusieurs fois de suite, en changeant éventuellement de rôle, avec autant d'expression que possible .
- 2- Décomposer la comptine, le poème ou le dialogue en plusieurs parties, faire répéter en chœur, avec toutes les variations possibles (alterner les groupes, varier le volume de la voix et le débit, associer la gestuelle, les images).
- 3- Pour aider les élèves à percevoir les segments de la phrase, marquer le rythme, en frappant dans les mains, en utilisant des claves ou un tambourin ou en dirigeant du geste.
- 4- Encourager les élèves par l'intonation et par la mimique à mettre de l'expression dans leur voix.
- 5- Veiller à la juste coordination du geste et de la parole : d'abord le geste expressif et ample, puis, nettement détachée, la réplique.
- 6- Travailler la prononciation, en ralentissant le débit, en chuchotant, en utilisant des enregistrements et des exercices phonétiques. On peut demander aux élèves de fermer les yeux et de répéter ensuite le modèle donné par l'intervenant, la cassette ou le CD.
- 7- Inviter deux élèves à dire seuls les deux premiers vers ou répliques de la comptine, du poème ou du dialogue sous forme de jeu, en se tenant à une certaine distance l'un de l'autre. Veiller à la justesse de la prononciation .
- 8- Laisser progressivement les élèves s'approprier chaque vers ou chaque réplique puis l'ensemble.
- 9- Utiliser des accessoires simples, en rapport direct avec la comptine, le poème ou le dialogue, afin de les mettre en valeur.
- 10- Distribuer le texte de la comptine, du poème ou du dialogue transcrit sous une forme soignée et plaisante à coller dans le cahier. Les élèves peuvent

aussi le recopier s'il n'est pas trop long.